

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 29 Jun 2000
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2683

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : MISE A NIVEAU :

CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS
(CONVENTION)

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
TRANSITION

Code Référence : 322307U11X1

Domaine : 302 Construction-SE:construction,équipement du bâtiment

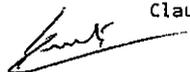
Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

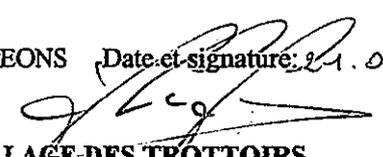
P.-o. La Directrice générale adjointe,

Claudine Louis


Nicole SCHETS
Directrice

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau:**

- (1) Communauté française
 Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
 (1) Libre non confessionnel

 Identité du responsable pour le réseau: Jacques LEFERE, Administrateur-délégué - CPEONS Date et signature: 21.04.99
 
2. Intitulé de l'unité de formation: (2)**MISE A NIVEAU : CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS**
(CONVENTION).....

CODE DE l'U.F. (3):	322307411x1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	302
------------------------	-------------	-------------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation:

Reprises en annexe n° 1 de ..1.. page(s)

4. Capacités préalables requises:

Reprises en annexe n° 2 de ..1.. page(s)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de:
- du degré:
 (1) transition
 (1) inférieur
 (1) qualification
 (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
 (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur

Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil Supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel: (1) oui (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement:** Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s)**8. Programme du(des) cours:** Repris en annexe n° 4 de ..2.. page(s)**9. Capacités terminales:** Reprises en annexe n° 5 de ..1.. page(s)**10. Chargé(s) de cours:** Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation: (3)	322307 411 X 1	Code du domaine de formation: (4)	302
-----------------------------------	----------------	-----------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du(des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
	(2) (5)	(2) (6)	(2)
Connaissance des matériaux de pavage et de dallage	CT	B	12
Lecture de plans de trottoirs, routes et pavés ou dalles	CT	B	4
Connaissance de l'outillage individuel et collectif du paveur-dalleur	CT	B	4
Technologie du pavage et du dallage	CT	B	24
Sécurité et hygiène appliquées au métier de paveur-dalleur	CT	B	4
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX		12
		Total des périodes	60

12. Réserve au Service d'inspection:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique[annexe(s) éventuelle(s)]:

Néant le 29 mai 2000

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date:

Signature:

A. Collinet
31.05.2000
A. COLLINET
ADM. PEDAG.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

MISE A NIVEAU : CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS (CONVENTION)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

La circulaire du 27 mai 1994 (Ministère des affaires intérieures et de la fonction publique) relative aux principes généraux de la fonction publique locale et provinciale fixe les conditions auxquelles doivent répondre toutes les catégories d'agents occupés dans les administrations locales et provinciales pour obtenir une échelle supérieure de traitement, soit en vertu du système de l'évolution de carrière, soit en vertu d'une promotion à un emploi prévu dans les nouveaux cadres organiques.

Une des conditions essentielles pour obtenir une échelle supérieure de traitement en vertu d'une des deux procédures évoquées ci-avant est d'avoir suivi une formation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente unité de formation qui vise à faire acquérir aux membres du personnel des savoirs, savoir-faire et savoir-être complémentaires et indispensables au développement et à l'application de ses compétences au sein du personnel ouvrier; plus particulièrement, dans les domaines du pavage-dallage des trottoirs.

L'objectif de cette unité de formation est de permettre aux étudiants d'accéder à une plus grande autonomie dans leur travail par l'acquisition de la connaissance des matériaux et leur mise en œuvre ainsi que des règles de sécurité et de l'hygiène professionnelles.

Cette mise à niveau est aussi applicable à des candidats aux fonctions d'ouvrier de voirie et sus contrat de formation (ex. Mirel, Forem, ...) de manière à présenter un C.V. en correspondance aux exigences des appels publics lancés par les pouvoirs locaux et provinciaux.

MISE A NIVEAU : CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS (CONVENTION)

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant sera capable de :

1. EN FRANCAIS :

- lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne.

2. EN MATHEMATIQUE :

- maîtriser le système de numération en base 10;
- opérer sur les nombres naturels entiers (addition, soustraction, multiplication et division);
- reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité.

2.2. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Certificat d'Etudes de Base.

MISE A NIVEAU : CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS (CONVENTION)

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

MISE A NIVEAU : CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS (CONVENTION)

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

L'étudiant devra être capable de:

Connaissance des matériaux utilisés en pavage-dallage des trottoirs

- ◆ **Identifier et nommer les différents produits de pavement et de dallage.**
 - Connaître leurs caractéristiques.
 - Connaître leurs propriétés.
 - Déterminer leur domaine d'application.
 - Connaître leurs dimensions commerciales.
 - Connaître les précautions et les modalités de stockage.
- ◆ **Identifier les composants des mortiers et des bétons (liants, agrégats, eau, adjuvants).**
 - Connaître les dosages des mortiers et bétons.
 - Connaître leur domaine d'emploi.
 - Connaître les précautions et les modalités de manipulation et de stockage.
- ◆ **Identifier et nommer les différents matériaux utilisés comme bordure et filet d'eau**
 - Connaître leurs caractéristiques.
 - Connaître leurs propriétés.
 - Connaître les précautions d'emploi et les modalités de stockage.
- ◆ **Identifier et nommer les éléments d'équipement urbain.**
- ◆ **Identifier et nommer les éléments du réseau d'égoût. (Avaloir, caniveau, taque, etc).**

Lecture de plan

- ◆ **Lire et comprendre un plan de pavage-dallage des trottoirs**
 - Lire des plans courants (vue du dessus, coupe, etc.).
 - Lire et comprendre un profil en travers ou en long d'une rue.
 - Relever les niveaux sur un plan.
 - Relever et repérer les différents composants d'une rue, équipement urbain et écoulement des eaux.
 - Réaliser un plan de pose.

Connaissance de l'outillage individuel et collectif du paveur-dalleur

- ◆ **Identifier et nommer les outils.**
 - Déterminer leur domaine d'emploi.
 - Entretenir l'outillage.
 - Effectuer une réparation simple.
 - Adapter et préparer l'outillage au travail.

Technologie du pavage et du dallage des trottoirs

◆ Le tracé

- Relever et reporter un niveau.
- Calculer et reporter des pentes.
- Implanter un alignement.
- Contrôler un tracé.
- Tracer un pavage et un dallage suivant les appareils.
- Construire une figure géométrique simple (angle droit, rectangle, demi-cercle, etc.).

◆ Préparation des sols

- Différente nature de remblais.
- Le foisonnement des terres.
- Déterminer le lit de pose en fonction de la destination et des contraintes d'utilisation de l'ouvrage (trafic).
- Doser les mélanges.

◆ Techniques de pose des pavés et des dalles

- Choix de la mise en œuvre des matériaux en fonction de leur nature et de leurs propriétés.
- Choix de la mise en œuvre en fonction des contraintes d'utilisation de l'ouvrage.
- Mise en œuvre manuelle.
- Mise en œuvre mécanique.
- Réaliser le jointoiment.

◆ Techniques de pose des bordures

- Mise en œuvre manuelle.
- Mise en œuvre mécanique.

◆ Pose d'éléments d'égouttage.

◆ Préparer l'outillage en fonction de l'ouvrage.

◆ Evaluer les quantités de matériaux en fonction de l'ouvrage.

- Calculer une surface.
- Calculer un volume.
- Effectuer une règle de trois.
- Réaliser un métré simple.
- Estimer des quantités de matériaux.
- Construire une figure géométrique simple.

Sécurité et hygiène appliquées au métier de paveur-dalleur

◆ Règles de sécurité et d'hygiène

- Protection individuelle et collective.
- Danger électrique en travaux humides.
- Législation des machines utilisées.
- Précautions d'utilisation des produits dangereux.
- Premiers soins et emploi de la boîte de secours.
- Connaître les panneaux de signalisation routière.
- Préparer et signaler un chantier.

MISE A NIVEAU : CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS (CONVENTION)**CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, à partir d'une situation concrète, de manière autonome, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et d'hygiène, l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- Identifier et caractériser les produits de pavage, de dallage, de bordure.
- Identifier les éléments de réseau d'égoût et de filet d'eau.
- Identifier et caractériser les matériaux de réalisation des bordures.
- Connaître les précautions d'utilisation et de stockage de ces produits.
- Identifier les composants des mortiers et des bétons.
- Doser les éléments de la composition des mortiers et des bétons.
- Identifier les outils de la profession.
- Identifier les appareils (disposition des pavés et dalles au sol).
- Relever et reporter un niveau.
- Contrôler un tracé.
- Construire un angle de 90°.
- Tracer au sol une forme géométrique simple (tracé une disposition de pavé).
- Calculer une pente.
- Connaître les contraintes d'utilisation des sols.
- Réaliser le métré d'un ouvrage simple.
- Connaître la mise en œuvre des produits en fonction de leur caractéristique.
- Connaître les techniques de pose manuelle et mécanique des pavés et dalles.
- Identifier les panneaux de sécurité routière qui permettent de signaler un chantier.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte des critères suivants :

- respect des règles de sécurité et d'hygiène et des consignes ;
- rapidité d'exécution ;
- soin et finition du travail ;
- capacité à s'intégrer dans une équipe ;
- esprit d'initiative.

MISE A NIVEAU : CONNAISSANCES TECHNIQUES EN PAVAGE ET DALLAGE DES TROTTOIRS (CONVENTION)

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant